

# MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

## CONSEIL MUNICIPAL 2 décembre 2015 Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, VIALADE Régis, BAILLOU Philippe, GUIRAUD Gaëlle, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry, COMBES Hubert

Absents (représentés) : MM,

Absents : MM

---

### ○ **DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES**

Le conseil municipal décide les modifications suivantes :

*Dépenses*

– Chapitre 65 : + 100 €

*Recettes*

– Chapitre 73 : + 7 748 €

### ○ **CONVENTION D'HONORAIRES ARCHITECTE**

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'honoraires avec Monsieur Eric Thomas, architecte, pour un montant ne pouvant dépasser sa limite de délégation, soit 2000€, étant précisé que le montant réel de cette convention n'était pas connu à la date du conseil.

### ○ **CONVENTION D'HIVERNAGE**

Le conseil municipal, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'hivernage avec le Conseil départemental pour la départementale 903 en agglomération.

### ○ **CESSION DE LA VOIRIE DU HAMEAU DE CAUSSE**

Le conseil municipal prend connaissance des demandes des propriétaires de Causse pour l'acquisition de la voirie du hameau et décide de surseoir à sa décision sur une éventuelle cession de cette voirie, afin d'instruire de manière plus approfondie ce dossier.

### ○ **DELEGATION DE SIGNATURE AU SERVICE URBANISME DE LA CCCLA**

Le conseil municipal autorise la délégation de signature auprès de la CCCLA pour l'instruction des permis de construire.

### ○ **INSTALLATION DE BOITES AUX LETTRES GROUPEES A PECH DE BOUILLE**

Le conseil municipal autorise La Poste à installer des boites aux lettres groupées à l'entrée du « lotissement » de Pech de Bouille.

### ○ **INTERVENTION EVENTUELLE D'UN CABINET FISCAL POUR RECHERCHER LES FRAUDES AUX IMPOTS LOCAUX**

Le conseil municipal décide de surseoir à la décision et de ne pas faire intervenir un cabinet fiscal pour l'instant.